

Originaire de Québec, Charles Bédard est âgé de 55 ans. Diplômé de l'Université Laval, il a été admis au Barreau du Québec en 1948. Il est également détenteur d'un doctorat en droit de l'Université de Paris.

Il a travaillé pour un cabinet privé à Québec et a été conseiller juridique du gouvernement de la province de Québec en 1952-1953. Il est entré au service du ministère des Affaires extérieures en 1953 et a été affecté à Los Angeles, Hanoï, Port-au-Prince et Bruxelles. Il a également été le représentant du Canada auprès de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, et a détenu des postes supérieurs au Ministère à Ottawa. Avant sa nouvelle nomination, il était consul général à Bordeaux, en France.

* * *

La Commission mixte internationale s'occupe de l'utilisation, de l'obstruction et de la dérivation des eaux traversant la frontière entre le Canada et les États-Unis. La mise en place d'ouvrages qui auraient pour effet de hausser le niveau des eaux à la frontière exige l'approbation préalable de la Commission. En outre, la Commission mène des enquêtes approfondies sur les questions bilatérales qui surgissent le long de la "frontière commune", et présente ses constatations ainsi que ses recommandations aux deux gouvernements. Elle agit également comme mécanisme de coordination des activités entreprises en vertu de l'Accord canado-américain de 1978 relatif à la qualité de l'eau dans les grands Lacs et maintient une surveillance continue de la qualité de l'air le long de la frontière.